



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 08 novembre 2023 à 18.30 heures

Le huit novembre deux mille vingt-trois à 18.30 heures, le Conseil municipal de la Commune de Le Grau-du-Roi est assemblé en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 02 novembre 2023, sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,

Présents : MM. Robert CRAUSTE, Claude BERNARD, Françoise LAUTREC, Lucien VIGOUROUX, Françoise DUGARET, Lucien TOPIE, Chantal VILLANUEVA, Michel DE NAYS CANDAU, Pascale BOUILLEVAUX-BRÉARD, Pierre DEUSA, Robert GOURDEL, Maryse DEVEZE, Arnel JOUANNET, Marie-Christine ROUVIERE, Philippe BLATIERE, Chantal BERTRAND, Roseline BRUNETTI, Gilles LOUSSERT, Christine LACROIX, Carole LOUCHE, Nathalie GROS-CHAREYRE, Olivier PENIN, Alain GUY, Didier GRANON, Corinne PIMIENTO, Martine SCOLLO-OGIER, Charly CRESPE, Jean-Pierre FILHOL.

Absent excusé : Alain MARTI

Suite à la Commission « Développement économique et touristique" qui s'est tenue le 31 octobre dernier, il est proposé les tarifs suivants, comme ci-après au verso :

.../...

Département du GARD
Ville de Le Grau-du-Roi
☎ 04-66-73-45-45

Nombre de conseillers

En exercice	Présents	Votants
-------------	----------	---------

29	28	28
-----------	-----------	-----------

DELIBÉRATION N°

2023-11-06

Secrétaire :
Françoise DUGARET

ONT VOTÉ

POUR	CONTRE	ABST.
------	--------	-------

28	0	0
-----------	----------	----------

Objet :

**OCCUPATION DU
DOMAINE PUBLIC -
BUDGET
COMMUNE /
MARCHÉS
COMMUNAUX :
TARIFS 2024**

La présente décision sera publiée ou consultable en Mairie et transmise à Monsieur le Préfet du Gard. Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité et/ou notification.

Accusé de réception en préfecture
030-213001332-20231108-DELIB2023-11-06-DE
Date de télétransmission : 10/11/2023
Date de réception préfecture : 10/11/2023

Objet	Période	Détails	Tarifs TTC 2024
MARCHES COMMUNAUX			
<i>Centre-ville</i>	1/1 au 31/3 inclus et du 1/10 au 31/12 inclus	Titulaire : basse saison (le mètre linéaire)	2,10 €
		Passager : basse saison (le mètre linéaire)	2,60 €
	1/4 au 30/09 inclus	Titulaire : Abonnement saison (le mètre linéaire)	2,60 €
		Passager : haute saison (le mètre linéaire)	5,60 €
<i>Boucanet</i>	1/7 inclus au 31/8 inclus	Titulaire : Abonnement en haute saison (mètre linéaire)	2,60 €
		Passager haute saison (le mètre linéaire)	5,60 €
	du 1/1 inclus au 30/6 inclus et du 1/9 au 31/12 inclus	Titulaire et passager basse saison (le mètre linéaire)	2,10 €
<i>Port Camargue</i>	du 14/6/24 au 13/9/24 inclus	Titulaire - Abonnement saison (le mètre linéaire)	5,10 €
		Passager (le mètre linéaire)	6,60 €
MARCHÉ PRODUCTEUR ET BIO	1/1 au 31/3 inclus et du 1/10 au 31/12 inclus	Titulaire : basse saison (le mètre linéaire)	1,00 €
	1/4 au 30/09 inclus	Titulaire - Abonnement saison (le mètre linéaire)	1,50 €
	1/1 au 31/3 inclus et du 1/10 au 31/12 inclus	Passager - basse saison (le mètre linéaire)	1,50 €
	1/4 au 30/09 inclus	Passager - saison estivale (le mètre linéaire)	3,50 €

Sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,
Président de la Communauté de Communes « Terre de Camargue »,
Conseiller départemental du Gard,

Le Conseil municipal, après délibération :

- Se **prononce favorablement** sur ces propositions ;
- **Valide** ces tarifs ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à **signer** tous documents afférents à l'occupation du domaine public.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président de la Communauté de Communes « Terre de Camargue »,
Conseiller départemental du Gard,
Docteur Robert CRAUSTE

La secrétaire de séance,
Françoise DUGARET

